



Compte-rendu de la réunion ordinaire

Du Comité Social Economique du 12/06/2025

Etaient présents :

MM.	VEGLIA,
Mme	COLONGEON , COMBE
MM.	BLEY, DEL GUIDICE, VASLIN, GIROUSSENS, SOUTON, COQUILLAT

Excusés :

MM.	DEMANDOLX, CALID, GUEDES
-----	--------------------------

Jean-Marc VEGLIA ouvre la séance à 9h00 de la première réunion CSE de ADF Utilities et ouvre par le premier point de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

(Les numéros à droite renvoient aux pages auxquelles les questions sont traitées.)

- 1. Validation des PV des réunions précédentes3**
- 2. Entrées et sorties du personnel avec une feuille de suivi.....3**
- 3. Information et consultation annuelle sur la situation économique et financière de l'entreprise.....3**
- 4. Pouvons-nous avoir les explications détaillées sur le montant de la prime d'intéressement ainsi que son versement tardif ?.....5**
- 5. Bilan Santé Sécurité et suivi des accidents du travail sur l'année et audits5**
- 6. Suite de l'information consultation sur le bilan formation.....5**
- 7. Pourriez-vous nous informer des dernières négociations en cours ou à venir ? (Adf Utilities /Nucléaire/groupe)6**
- 8. Où en est-on sur l'utilisation de la carte télépéage pour les trajets domicile-travail suite à la règle stipulée par l'URSSAF ?.....6**
- 9. La perte du contrat EDF sur les CNPE est-elle formalisée ? si oui, quand est-il du devenir des salariés impactés ainsi que la démarche de proposition de postes à pourvoir d'ENGIE aux salariés concerné comme le prévoit l'accord tripartite signé au moment de la vente ?.....7**
- 10. Pourriez-vous expliquer en détails les diverses rubriques apparaissant sur la feuille de paye en cas d'arrêt maladie ?7**
- 11. Pourriez-vous envoyer une info à tous les salariés sur la procédure d'avance sur salaire surtout palier au virement de la paye quand celle-ci est programmé un vendredi 4, sachant qu'elle ne se verra viré par sa banque que le mardi d'après ? (Problème récurrent déjà signalé à plusieurs reprises).....7**
- 12. Pourrions-nous avoir l'organigramme ADF Utilities ?7**
- 13. Pourriez-vous mettre à jour votre listes de diffusion ADF Utilities ?.....8**
- 14. Pourriez-vous nous donner une feuille de suivi des entrées et sorties du personnel ? (Déjà demandé au CSE précédant)8**
- 15. Quetions Diverses8**

1. VALIDATION DES PV DES REUNIONS PRECEDENTES

P. VASLIN : Je rencontre un gros souci avec les enregistrements TEAMS, pour la rentrée on trouvera une autre solution plus adaptée

2. ENTREES ET SORTIES DU PERSONNEL AVEC UNE FEUILLE DE SUIVI

La Direction : depuis le début de l'année on dénombre, 20 entrées et 16 sorties les sorties sont principalement des salariés en démission suite à la perte des contrats sur EDF

3. INFORMATION ET CONSULTATION ANNUELLE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

La présentation est faite par Philippe MORMELON, adjoint au directeur financier du groupe ADF.

Présentation faite via un tableaux Excel avec les écritures comptables.

Depuis Janvier on sait à peu près le chiffre de l'intéressement , il s'agit d'un montant global

C. BLEY : comment se fait-il que les chiffres sont connus en janvier et actuellement on est le 12 juin et on ne connaît pas le montant de l'intéressement.

P. MORMELON : j'ai le montant global mais votre accord précise qu'il y a des malus de 15% sur la satisfaction client et 15% sur la sécurité ces chiffres là je viens de les avoir.

C. BLEY : notre accord précise que l'on a jusqu'au 1^{er} juin pour nous donner cet intéressement. Je ne comprends pas ce retard. Ou alors il faut communiquer. Car maintenant l'accord stipule aussi les pénalités de retard si l'intéressement n'est pas versé le 1 juin.

P. MORMELON : sur votre intéressement, vous avez 15% sur le taux de prévention qui est un ratio entre le nombre d'audits sécurité effectués sur le nombre de visites sécurité prévues.

JM. VEGLIA : Même si le résultat sécurité est très mauvais, le nombre de visites est respecté. 2 accidents avec arrêt c'est très mauvais il y a un dysfonctionnement quelque part. Par contre sur la partie satisfaction client qui n'est pas atteinte en 2024 on a :

- 4 FEP B pour ADF UTILITES sur EDF
- 2 retour positifs à 100% selon la documentation d'enquête reçus
- 1 retour positif à 90% selon la documentation d'enquête reçus
- 2 retour positifs à 70% selon la documentation d'enquête reçus
- 3 pénalités appliquées sur nos contrat 2024

Soit un taux de satisfaction client de $7/12 = 0.58\% < 70\%$

Donc 0 à retenir sur le critère de satisfaction client.

S. DELGUIDICE : donc aux chiffres ont leur fait dire ce que l'on veut.

C. BLEY : les pénalités sont dues à quoi ? car il va falloir expliquer aux salariés que la satisfaction client est à 0.

L'insatisfaction client est due au retard des actions qui ne sont pas faites notamment par les salariés qui ont des difficultés à avoir le matériel dû au non-paiement des fournisseurs et à la difficulté d'approvisionner le matériel pour travailler en temps et en heure. *

P. MORMELON : la participation sera de d'un peu plus de 600€ par salariés année de présence complète. Le tout cumulé Intéressement et participation fera à peu près 1400€ par salariés pour une année de présence complète.

C BLEY : on va savoir quand on va les toucher ? je vais lire un passage de l'accord :

« Il sera attribué une fois par an, tout ça. Le versement de la prime d'intéressement à chaque salarié interviendra au plus tard le dernier jour du 5e mois suivant la clôture de l'exercice, c'est à dire avant le premier juin.

Pour un exercice conforme à l'année civile. 2e paragraphe, c'est celui-là qui va y avoir débat ou peut-être, vous allez m'expliquer, maintenant te constitue le point de départ de l'indisponibilité et de l'intéressement.

Il en va de même pour les intérêts de retard, intérêt de retard dû au taux d'un 33, le taux moyen du rendement des obligations de société privée TMOP publié par le ministère chargé de l'économie. »

JM. VEGLIA : si nous devons verser des indemnités de retard nous le ferons.

Les Elues du CSE déclare :

Le CSE est informé ce jour de l'ouverture de l'information en vue de la consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise conformément aux articles L.2312-17 et L2312-25 du code du travail.

Conformément aux articles L.2315-78 et L.2315-88 du Code du Travail, le CSE décide de recourir à l'assistance d'un expert-comptable pour l'aider à formuler un avis et l'assister en vue de la consultation sur la situation économique et financière. Cette mission confiée à l'expert-comptable est une mission légale prise en charge par l'employeur dans les conditions définies à l'article L2315-80.

Mise au Vote (pour, contre, abstention) 1^{er} vote à l'unanimité

Pour réaliser cette mission, le comité désigne le cabinet Syndex (SYNDEX PACA, 1 rue de la Masse, 13 100 AIX-EN-PROVENCE). Le cabinet Syndex prendra contact avec la direction à l'issue de cette réunion afin d'organiser son intervention. Vote (pour, contre, abstention)

Mise au Vote (pour, contre, abstention) 2^{ème} vote à l'unanimité

M. DEMANDOLX : quand on a signé l'accord d'intéressement on a en aucun cas parlé de pénalités mais juste des documents de satisfactions clients.

S. DELGUIDICE : Vous êtes en train de dire aux salariés, on ne vous donne pas les moyens de travailler donc on vous enlève de l'intéressement.

JM. VEGLIA : Je vais vous montrer les pénalités

S. DELGUIDICE : Mais on les connaît, il y a 80 000€ de pénalités sur le portail d'entrée du centre et pourquoi les a-t-on eu? car le service ACHAT est déplorable.

JM. VELGIA : Si la pénalité est de la faute du groupe, je suis d'accord pour l'enlever bien sûr moi je veux respecter les règles. Vous l'avez lu sur mon mail.

C. BLEY : Mais elle n'est pas comprise dans le calcul car c'est juste les feuilles de satisfaction d'audit client. Pourquoi elle rentre dans le calcul aujourd'hui ?

4. POUVONS-NOUS AVOIR LES EXPLICATIONS DETAILLEES SUR LE MONTANT DE LA PRIME D'INTERESSEMENT AINSI QUE SON VERSEMENT TARDIF ?

La direction : EPSENS, l'organisme qui gère la distribution de l'intéressement, a déjà toutes les données et devrait envoyer un courrier à chaque salarié pour répondre si vous souhaitez l'encaisser ou placer la somme de l'intéressement.

C. BLEY : ce qui faut retenir c'est que dans l'accord il est prévue une pénalité de retard de versement. Et que l'on vient de nommer une expertise comptable pour qu'elle calcule aussi cette pénalité.

5. BILAN SANTE SECURITE ET SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SUR L'ANNEE ET AUDITS

L. CRAPANZANO : Un accident a été notifié le 15 mai en se relevant, un salarié a eu mal au genoux. Pour le reste il y a un poste aménagé, 2 soins infirmiers. Un rappel de la procédure sur le CEA Cadarache a été fait pour que les salariés pensent à contacter la FLS qui amènera directement au médical

Evènement sur le presque accident survenu sur le contrat 63kv

P. PALAJ : partage les félicitations du CEA (service STL) sur l'implication des équipes 63kv et MEM lors de l'évènement de la perte de la Haute Tension survenu le dimanche. Il est souligné que c'est une panne hors norme. Ils sont pleinement satisfaits et un REX doit être fait.

JM. VEGLIA : Qu'est ce qui a été fait ?

P. PALAJ : le recueil des faits à chaud, un arbre des causes, le tout en corrélation avec le CEA et les équipes en place. Une analyse Technique aussi est en cours pour comprendre ce qu'il s'est passé.

JM. VEGLIA : on a fait en 2024 des audits préventifs de sécurité en nombre et on a eu beaucoup d'accidents comment vous pouvez me l'expliquer ?

P. PALAJ : en 2024 on a 8 accidents, 4 accidents déclarés sur FONTENAY AUX ROSES, et 4 sur tout le reste d'ADF UTILITIES. On a mis en place avec Lucas et Pierre des visites régulières sur le site pour recadrer l'équipe qui était en souffrance. Sur cette équipe plus de Responsable d'équipes depuis plus de 7 mois. Les visites régulières tous les 15 jours fin 2024 ont été mis en place.

D'autre part on demande à l'OTI, des formations gestes et postures et je ne vous cache pas le parcours du combattant pour avoir une formation. Il y a une latence du groupe qui est pas négligeable.

6. SUITE DE L'INFORMATION CONSULTATION SUR LE BILAN FORMATION

La Présentation du bilan par Emilie Combe.

417 formations réalisées sur 360 dans le prévisionnel avec un surcôt de 43 000€. Elles se composent de 91% de formations réglementaires et seulement 9% de formations Métiers.

S. DELIGUIDICE : c'est important car les formations métiers amènent aussi la santé et sécurité dans le cœur du métier. Donc on fait aussi de la prévention santé sécurité.

E. COMBE : le bilan des formations 2024 sont de :

- 2% bureautique / logiciel
- 3% Management
- 91% Règlementaire Sécurité
- 4% Technique Métier

S. DELIGUIDICE : il serait bien de différencier pour chaque catégorie (homme/femme) les formations réglementaires des Formations métiers

E. COMBE : oui je vais le demander à « CELINE » pour 2025

7. POURRIEZ-VOUS NOUS INFORMER DES DERNIERES NEGOCIATIONS EN COURS OU A VENIR ? (ADF UTILITIES /NUCLEAIRE/GROUPE)

La DIRECTION : pour l'instant on a que la négociation NAO sur ADF NUCLEAIRE qui est toujours en cours et on va peut-être avoir un accord ça se débloque doucement. Rien n'est signé. Pas d'autre négociation. Sauf sur le CSC groupe ADF on a des discussions paritaire sur les sujets :

- Postes aménagés
- Températures Extrêmes
- Travail des équipes successives (postés)

En vue d'arrivé à un futur accord.

C. BLEY : il n'y pas de négociation en cours sur le CET, la Mutuelle qui sont des gros sujet pour ADF Utilities ainsi que sur la BDESE ?

La Direction : non pas de discussions en cours sur ça mais on va se renseigner.

8. OU EN EST-ON SUR L'UTILISATION DE LA CARTE TELEPEAGE POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL SUITE A LA REGLE STIPULEE PAR L'URSSAF ?

La Direction : on attend encore la communication groupe, on attend aussi les factures des péages, les consignes sont claires il faut les respecter.

La règle est que pour tous les trajets dans les horaires de travail, d'un site à l'autre le télépéage est pris en charge sauf les trajet maison travail (endroit habituel d'embauche) et travail (endroit habituel d'embauche) maison.

C. BLEY : sachez que cela génère des risques routiers et bien sûr une perte de pouvoir d'achat.

**9. LA PERTE DU CONTRAT EDF SUR LES CNPE EST-ELLE FORMALISEE ?
SI OUI, QUAND EST-IL DU DEVENIR DES SALARIES IMPACTES AINSI
QUE LA DEMARCHE DE PROPOSITION DE POSTES A POURVOIR
D'ENGIE AUX SALARIES CONCERNE COMME LE PREVOIT L'ACCORD
TRIPARTITE SIGNE AU MOMENT DE LA VENTE ?**

JM. VELGIA : le changement du contrat n'est toujours pas perdu. Donc Engie n'est pas encore d'actualité. Pour l'instant il n'y a pas d'action particulière.

C. BLEY : Pour moi il devrait y avoir des propositions de poste d'Engie, car il va y avoir une perte de contrat.

JM. VEGLIA : Engie nous proposera des postes à la perte de contrat et pas avant. Je suis d'accord ça sera au dernier moment.

**10. POURRIEZ-VOUS EXPLIQUER EN DETAILS LES DIVERSES RUBRIQUES
APPARAISSANT SUR LA FEUILLE DE PAYE EN CAS D'ARRET MALADIE
?**

E. COMBE : je ferai intervenir la paye

C. BLEY : c'est sur l'Indemnité journalière, on a subrogation, et on veut comprendre tout ce système car on ne retrouve pas nos petits. C'est incompréhensible

S. DELGUIDICE : on s'interroge on pose les questions et on nous répond « je vais demander » malgré qu'elle nous répond à tous.

E. COMBE : soit je fais intervenir « Pascale » pour le prochain CSE soit je fais un tuto avec validation de la paye.

**11. POURRIEZ-VOUS ENVOYER UNE INFO A TOUS LES SALARIES SUR LA
PROCEDURE D'AVANCE SUR SALAIRE SURTOUT POUR PALIER AU
VIREMENT DE LA PAYE QUAND CELLE-CI EST PROGRAMME UN
VENDREDI 4, SACHANT QU'ELLE NE SE VERRA VIRE PAR SA BANQUE
QUE LE MARDI D'APRES ? (PROBLEME RECURRENT DEJA SIGNALÉ A
PLUSIEURS REPRISES)**

E. COMBE : on a mis en place un ACOMPTE par anticipation avec une adresse mail et un ticket.

P. VASLIN : pourquoi ne pas créer un espace salarié avec toutes les infos et demande que le salarié peut faire. Exemple sortir un attestation employeur, demander un acompte ou autre.

E. COMBE : ce n'est pas encore à l'ordre du jour.

12. POURRIONS-NOUS AVOIR L'ORGANIGRAMME ADF UTILITIES ?

E. COMBE : oui je vous le fourni je rajoute ITER et je le diffuse.

13. POURRIEZ-VOUS METTRE A JOUR VOTRE LISTES DE DIFFUSION ADF UTILITIES ?

E. COMBE : c'est fait j'ai demandé un ticket LGPI tout est mis à jour.

14. POURRIEZ-VOUS NOUS DONNER UNE FEUILLE DE SUIVI DES ENTREES ET SORTIES DU PERSONNEL ? (DEJA DEMANDE AU CSE PRECEDENT)

La direction : les entrées et sorties je les envoie déjà au CSE

C. BLEY : mais on demande juste à voir si ils sont sur le CEA ou sur GONFREVILLE. Je demande à ce que tous les membres du CSE le reçoivent.

La direction OK

15. QUESTIONS DIVERSES

A. COQUILLAT : pourrais-t-on avoir une liste des astreintes cadres ?

P. PALAJ : ça sera bien de se mettre autour de la table pour en discuter et vous la diffuser.

F. GIRROUSENS : pourrait-on avoir des bouteilles d'eau, car on a les fontaines sur le centre mais pas de gobelets car ils sont interdits sur le centre ?

E. COMBE : on va vous fournir des gourdes.

F. GIRROUSENS : où en est-on pour des cartes de recharge sur les ID BUZZ ?

P. PALAJ : on a relancé le groupe et on attend les consignes. Car l'agence n'a pas de carte bleu pour ouvrir un compte.

M. DEMANDOLX : est-ce que les apprentis alternant ont les droits au 13ième mois ?

E. COMBE : pour moi je ne crois pas mais je demande.

M. DEMANDOLX : Pour les salariés en maladie le 13mois est impacté ?

E. COMBE : Oui s'il est malade plus de 420h soit 3 mois il n'y a pas de prime de 13ième mois et il faut être présent au versement de cette prime.

C. BLEY : je vous demande plus de précisions sur l'acompte du 13ième mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le président à 11h15.

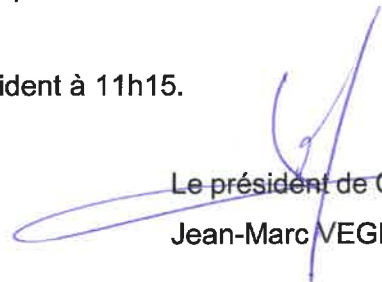
Le secrétaire du CSE

Pierre VASLIN



Le président de CSE

Jean-Marc VEGLIA



PROCHAINE REUNION :

- Jeudi 25 Septembre 2025 à 9h